



Hauts de France



# Coûts de production des exploitations laitières des Hauts de France en 2020

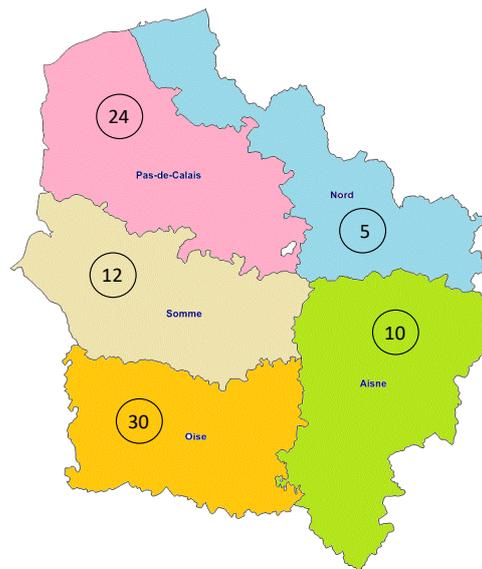
Résultat des coûts de production sur les Hauts de France de l'échantillon de 81 exploitations en 2020.



Les suivis menés dans le cadre d'Inosys Réseaux d'Élevage et des groupes lait ont permis de collecter les données de 81 élevages laitiers des Hauts de France. L'analyse des coûts de production permet aux exploitants de se situer, d'orienter l'atelier pour optimiser les charges et les produits afin de stabiliser le revenu face aux fluctuations de prix du lait. L'analyse a été portée sur l'année 2020. Afin de comprendre au mieux ces données, un rappel des définitions majeures se trouve au dos de la plaquette.

## L'ÉCHANTILLON

Figure 1 : Carte de répartition des exploitations de l'échantillon  
(Source : Inosys Réseaux d'Élevage Hauts de France)



L'échantillon est composé de 64 exploitations conventionnelles et 17 en agriculture biologique, réparties sur les 5 départements des Hauts-de-France. Parmi les 64 éleveurs conventionnels, 69 % sont des polyculteurs-éleveurs et les 31 % restants sont des éleveurs spécialisés. Ils peuvent donc être classés dans 3 catégories : agriculture biologique, éleveurs spécialisés et polyculteurs.

## LES DONNEES STRUCTURELLES PAR SYSTEME

Tableau 1 : Description de l'échantillon

(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts de France)

Catégories	ELEVEURS	POLYCUlteURS	BIO
effectif	20	44	17
Surface Agricole Utile (SAU) (ha)	94	161	116
SFP totale (ha)	76	69	98
dont Maïs/Culture Fourragère (ha)	24	32	4
dont Herbe (ha)	51	36	94
% SH/SFP	67	52	96
Lait livré (L)	688 253	796 483	333 736
Unité de Main d'Œuvre (UMO) totale	2.2	2.9	2.2
UMO salariée	0.3	0.7	0.6
Productivité main d'œuvre (L/UMO)	386 216	436 222	189 378
Prix de revient (€/1000L)	371	361	502

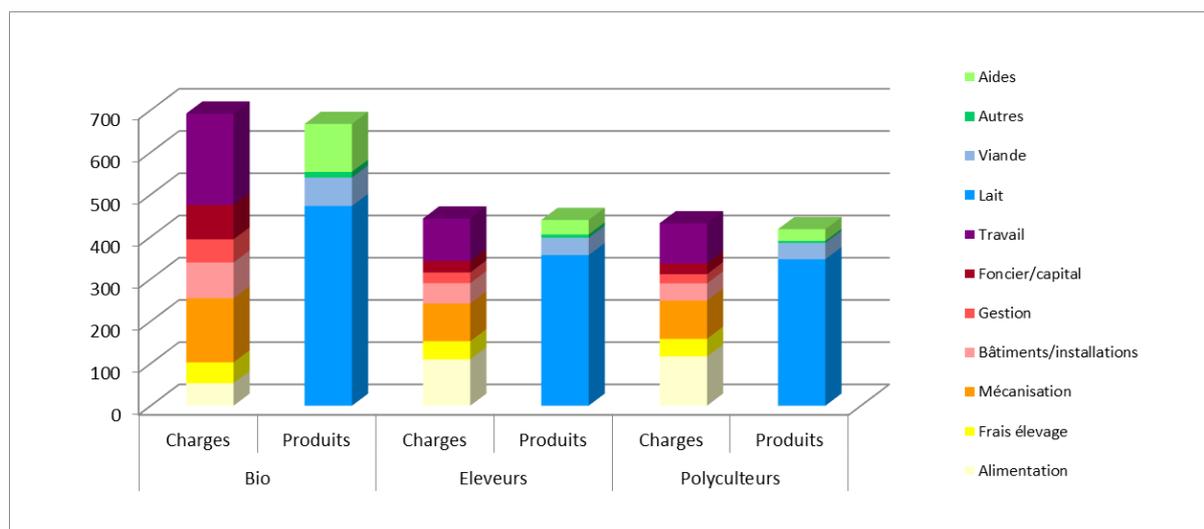
Les polyculteurs exploitent la plus grande SAU avec 161 ha et en consacrent 43 % à la SFP alors que les éleveurs spécialisés et les bios sont à plus de 80 % de SFP/SAU. Dans le contexte de sécheresse 2020, l'impact sur la production fourragère a été moins élevé chez les polyculteurs.

Sans surprise, les bios valorisent plus de surfaces en herbe (83 % de la SAU).

Côté travail, la main d'œuvre est plus importante chez les polyculteurs qui dégagent aussi la plus forte productivité (436 222 l/UMO) ; ce qui permet d'avoir un prix de revient légèrement inférieur. Il faut toutefois rappeler qu'une bonne productivité ne reflète pas forcément la charge de travail, la pénibilité physique et l'équilibre de vie de l'exploitation.

Figure 2 : Les charges et produits selon le type de système (campagne 2020)

(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts de France)

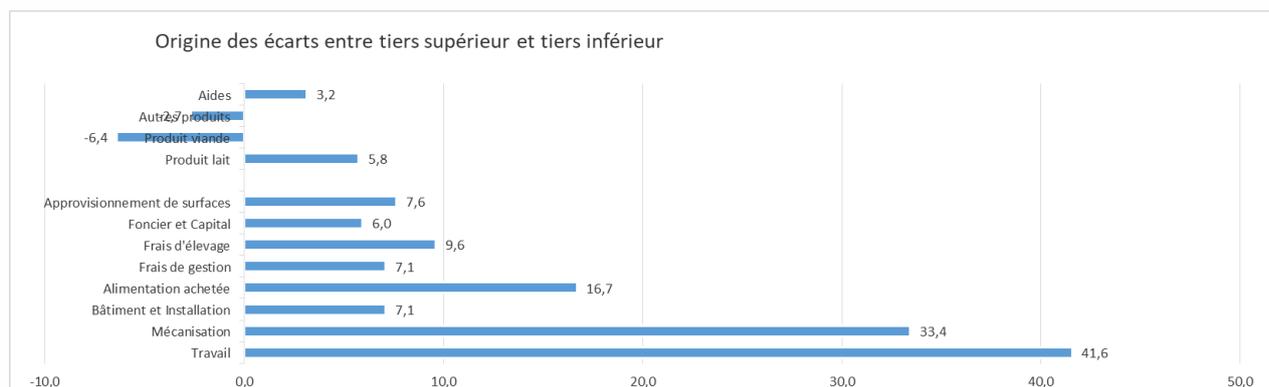


Des écarts importants autant sur les charges que sur les produits peuvent être observés entre les exploitations bios et conventionnelles. Le produit est plus élevé de 227 €/1000 L chez les bios. Ce chiffre s'explique en grande partie par le prix du lait (51 %) puis par les aides (35 %). Les charges sont

aussi plus élevées de 253 €/1000 L. Cet écart se justifie par le poste travail (47 %), la mécanisation (24 %) ainsi que les bâtiments (16 %). Durant cette campagne, les éleveurs spécialisés et les polyculteurs parviennent à se rémunérer à hauteur de 1,97 SMIC/UMO. En revanche, les éleveurs bio atteignent 1,87 SMIC/UMO.

## 129 €/1000 L d'écart de charges entre les extrêmes pour les conventionnels !

Figure 3 : Ecart sur les charges et les produits sur les exploitations conventionnelles (€/1000 L)  
(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts de France)



Les écarts les plus importants se situent dans les postes « travail » (32 %), « mécanisation » (26 %) et « alimentation achetée » (13 %).

Nous observons un écart de 129 €/1000 L entre les tiers inférieurs et supérieurs sur les 64 exploitations conventionnelles. Les écarts significatifs correspondent, logiquement, aux postes les plus importants.

- Le travail

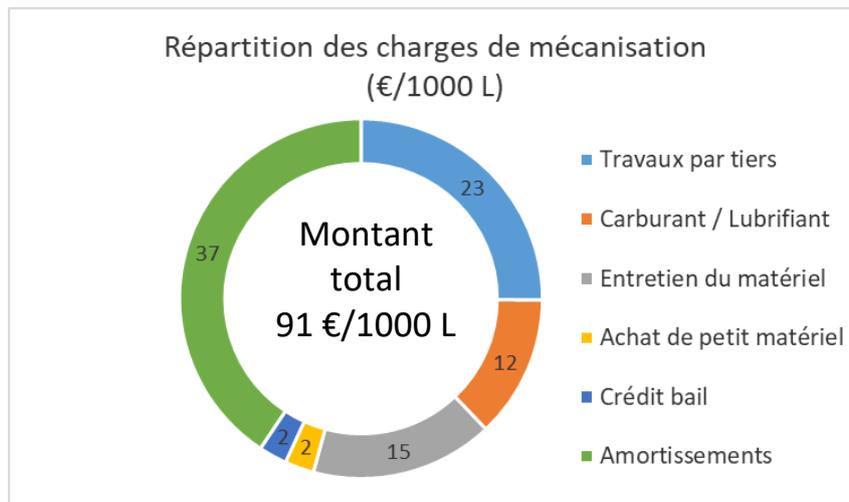
Le tiers supérieur à 483 000 L/UMO lait/ an présente une productivité de la main d'œuvre supérieure de 140 000 L de lait/UMO par rapport au tiers inférieur. Elle est permise par une meilleure productivité des vaches laitières (+ 433 L/VL) et une taille d'étable plus importante. Cependant l'accroissement de la productivité du travail ne doit pas se faire au détriment de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

- La mécanisation

Les amortissements matériels représentent 41 % des charges de mécanisation. Ils sont à relativiser car des effets fiscaux peuvent entraîner leur surévaluation et ne représentent pas forcément la valeur réelle du matériel. Les travaux par tiers (25 %) augmentent légèrement. L'entretien du matériel se stabilise à 16 % grâce au renouvellement du parc.

Le carburant ne représente que 13 % du poste de mécanisation pour cet exercice.

Figure 4 : Répartition des charges de mécanisation (€/1000 L)  
 (Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts de France)



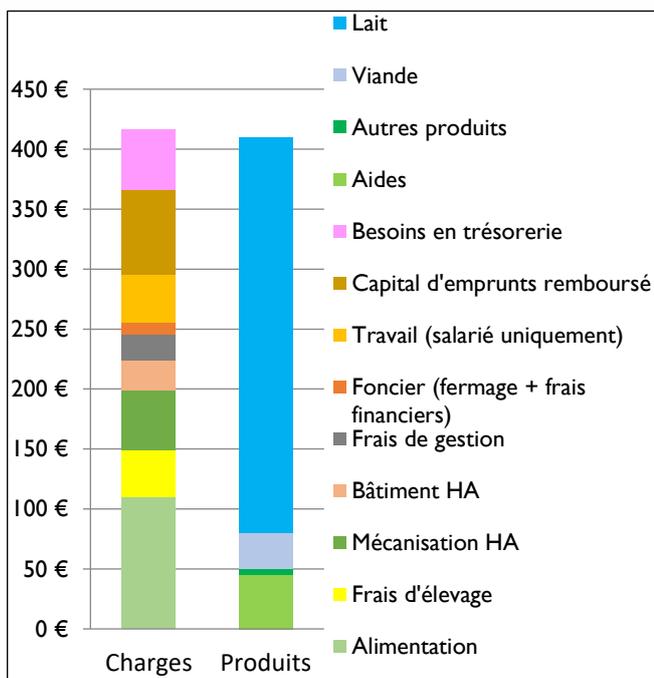
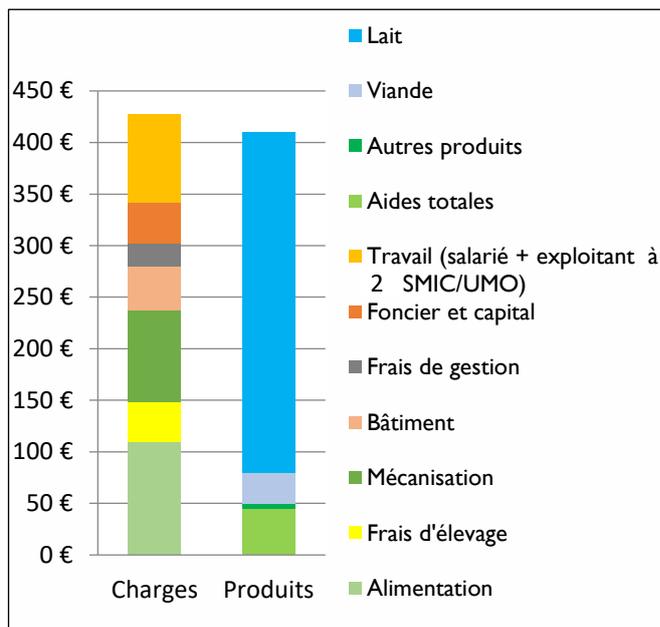
- L'alimentation achetée

L'achat de concentrés et minéraux représente 75 % de l'alimentation achetée et les fourrages 25 %. Les achats de fourrages ont augmenté en 2020, en lien avec le contexte climatique, et plus fortement pour les éleveurs spécialisés.



### RAPPEL DES DEFINITIONS

Le coût de production (approche comptable) présenté à droite se définit comme l'ensemble des charges nécessaires pour produire le lait. Il s'exprime en €/1000 litres de lait brut commercialisé. Les amortissements ainsi que la rémunération des capitaux propres sont pris en compte. Le prix de revient du lait est le prix auquel il faudrait vendre le lait pour couvrir l'ensemble du coût de production et rémunérer la main d'œuvre exploitante à 2 SMIC/UMO compte tenu des produits viande de l'atelier lait, des autres produits ainsi que des aides.



Pour le coût de fonctionnement, le principe reste le même que celui du coût de production. En revanche, dans cette approche trésorerie, les amortissements sont remplacés par le capital d'emprunt remboursé qui correspond aux annuités des emprunts à long et moyen terme (ELMT). La rémunération des capitaux propres et des terres en propriété ne sont pas pris en compte. Le besoin en trésorerie est la somme nécessaire pour couvrir la rémunération et les charges sociales des exploitants ainsi que l'autofinancement de l'exploitation. Le prix de fonctionnement est le prix auquel il faudrait vendre le lait pour assurer le fonctionnement de l'atelier en trésorerie. Il est généralement inférieur au prix de revient car les annuités sont souvent inférieures aux amortissements (sauf pour les JA) et souvent plus proche de la réalité ; la défiscalisation par les amortissements n'entrant pas en jeu.

“ **POUR ALLER PLUS LOIN, ...**

Le coût de production est un outil de pilotage essentiel pour les exploitations. Il s'avère d'autant plus utile de le regarder avant un investissement important, une évolution conséquente de la main d'œuvre, ... L'optimisation de l'atelier laitier peut se réaliser à l'aide de nombreux leviers, certains agissant plus à court terme que d'autres (l'alimentation notamment). Des fiches leviers ont donc été réalisées par les Réseaux d'élevage afin de répertorier les améliorations possibles poste par poste du coût de production. Retrouver ces fiches sur les sites des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France et d'Idèle.

”

*Il est également possible de calculer le coût de production de son exploitation lors de formations dispensées par les conseillers de la Chambre d'agriculture :*

- Héloïse BERAT - Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, 03 21 60 57 70
- Anthony CHEMIN - Chambre d'Agriculture de la Somme, 03 22 93 51 24
- Gaëtan LEBORGNE - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, 03 23 97 54 15
- François FOULON - Chambre d'Agriculture de l'Oise, 03 44 11 45 62
- Gwendoline ELLUIN - Institut de l'Élevage, 06 58 50 31 35

Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr  
Novembre 2022 – Référence Idele : 00 22 601 026 – Réalisation : Véronique ROUGET  
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture

Ont contribué à ce dossier :  
Héloïse BERAT - Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais (03 21 60 57 70)  
Anthony CHEMIN - Chambre d'Agriculture de la Somme (03 22 93 51 24)  
Gaëtan LEBORGNE - Chambre d'Agriculture de l'Aisne (03 23 97 54 15)  
François FOULON - Chambre d'Agriculture de l'Oise (03 44 11 45 62)  
Gwendoline ELLUIN - Institut de l'Élevage (06 58 50 31 35)

#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale d'équipement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Confédération Nationale de l'Élevage  
**CNE**

FranceAgriMer

Région Hauts-de-France

Avec la participation financière de la Région Hauts de France

**inosys**  
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE